

**Assemblée générale**

Cinquante-septième session

Documents officiels

Distr. générale
3 décembre 2002

Original: français

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 39^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 27 novembre 2002, à 10 heures

Président : M. Suazo (Honduras)**Sommaire**

Point 85 de l'ordre du jour : Questions de politique sectorielle :

- a) Coopération pour le développement industriel (*suite*)
- b) Les entreprises et le développement (*suite*)

Point 86 b) de l'ordre du jour : Développement durable et coopération économique internationale : intégration de l'économie des pays en transition dans l'économie mondiale (*suite*)Point 89 de l'ordre du jour : Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (*suite*)Point 90 a) de l'ordre du jour : Formation et recherche : Université des Nations Unies (*suite*)Annonce concernant les délégations se portant coauteurs de projets de résolution
Organisation des travaux

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



La séance est ouverte à 10 h 20.

Point 85 de l'ordre du jour : Questions de politique sectorielle :

a) Coopération pour le développement industriel (suite)

Projets de résolution A/C.2/57/L.8 et A/C.2/57/L.51 : coopération pour le développement industriel

1. **M. van der Pluijm** (Belgique), Vice-Président, présente le projet de résolution A/C.2/57/L.51, qui a été soumis à la suite de consultations officieuses sur le projet de résolution A/C.2/57/L.8, et recommande à la Commission de l'adopter.

2. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.51 est adopté.*

3. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.8 est retiré.*

4. **Le Président** dit que la Commission a achevé l'examen du point 85 a) de l'ordre du jour.

b) Les entreprises et le développement (A/57/591) (suite)

5. **Le Président** propose à la Commission de prendre acte du rapport du Secrétaire général sur les entreprises et le développement (A/57/591), soumis au titre de ce point.

6. *Il en est ainsi décidé.*

Point 86 b) de l'ordre du jour : Développement durable et coopération économique internationale : intégration de l'économie des pays en transition dans l'économie mondiale (suite)

Projet de résolution A/C.2/57/L.14 : Intégration de l'économie des pays en transition dans l'économie mondiale

7. **Le Président** annonce que l'Argentine, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, les États-Unis d'Amérique, le Japon, le Kazakhstan, Malte, la Mongolie, la République de Moldova et la Thaïlande se sont portés coauteurs du projet de résolution.

8. **M. Kára** (République tchèque), Vice-Président, présente le projet de résolution A/C.2/57/L.14, soumis à la suite de consultations officieuses au cours desquelles il a été décidé par consensus de remplacer, à la dixième ligne du paragraphe 2, le membre de phrase suivant : « conformément aux textes issus de la

Conférence internationale sur le financement du développement et du Sommet mondial pour le développement durable; » par « compte tenu, notamment, des dispositions pertinentes du Consensus de Monterrey, ainsi que du Plan de mise en oeuvre et de la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable; ».

9. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.14, tel qu'il a été oralement révisé, est adopté.*

10. **Le Président** dit que la Commission a achevé l'examen du point 86 b) de l'ordre du jour.

Point 89 de l'ordre du jour : Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (suite)

Projets de résolution A/C.2/57/L.23 et A/C.2/57/L.52 : Création d'un Fonds mondial de solidarité

11. **M. van der Pluijm** (Belgique), Vice-Président, présente le projet de résolution A/C.2/57/L.52, qui a été soumis à la suite de consultations officieuses sur le projet de résolution A/C.2/57/L.23, et recommande à la Commission de l'adopter.

12. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.52 est adopté.*

13. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.23 est retiré.*

Point 90 de l'ordre du jour : Formation et recherche

a) Université des Nations Unies

Projet de résolution A/C.2/57/L.48 : Université des Nations Unies

14. **M. van der Pluijm** (Belgique), Vice-Président, présente le projet de résolution A/C.2/57/L.48 qui a été établi dans le cadre de consultations officieuses et recommande à la Commission de l'adopter.

15. **Le Président** annonce que l'Égypte, l'Indonésie, le Kenya, le Liban, Malte, la Mongolie, l'Ouganda, le Paraguay, le Pérou, les Philippines et la Turquie se portent coauteurs du projet de résolution.

16. **M. Nadai** (Israël) et **M. Muangnil** (Thaïlande) annoncent que leurs pays se portent également coauteurs du projet de résolution.

17. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.48 est adopté.*

18. **Le Président** dit que la Commission a achevé l'examen du point 90 a) de l'ordre du jour.

Annnonce concernant les délégations se portant coauteurs de projets de résolution

19. **Le Président** annonce qu'un certain nombre de délégations se sont portées coauteurs de divers projets de résolution, à savoir : le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et la Thaïlande pour le projet de résolution A/C.2/57/L.41 (point 87 de l'ordre du jour); la Croatie, la Grèce et Malte pour le projet de résolution A/C.2/57/L.47 (point 87 c) de l'ordre du jour); l'Allemagne et la Thaïlande pour le projet de résolution A/C.2/57/L.49 (point 86 de l'ordre du jour).

Organisation des travaux

20. **Le Président** note avec préoccupation qu'il reste une quarantaine de projets de résolution à adopter et déplore qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant certains d'entre eux qui ont un caractère purement procédural, comme le projet de résolution A/C.2/57/L.39 sur l'administration publique et le développement, ou n'entraînent aucune incidence politique ou financière; il souligne que la présidence et le Secrétariat ont fait tout leur possible pour faciliter les délibérations; rappelant que tout retard entraîne des dépenses supplémentaires pour l'Organisation, il demande instamment aux délégations de faire preuve de la volonté politique nécessaire et d'accélérer les négociations, afin que la Commission puisse terminer ses travaux à la date convenue du 6 décembre 2002.

21. **M. Benmellouk** (Maroc), parlant en tant que Vice-Président, se référant au projet de résolution A/C.2/57/L.39 sur l'administration publique et le développement, dit qu'il vient d'être adopté *ad referendum* dans le cadre d'une deuxième réunion officieuse et qu'il devrait être soumis à la Commission à très brève échéance.

22. **M. Niño Gomez** (Venezuela), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, **M. Christensen** (Danemark), parlant au nom des pays membres de l'Union européenne, et **Mme Lachance** (Canada) assurent au Président que leurs délégations sont déterminées à faire tout leur possible pour que la Commission achève ses travaux dans les délais prévus.

La séance est levée à 11 h 5.